BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 398

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

380 406 199 RCS Grenoble.
MEDI BIO.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Capital : 358880.20 EUR.
Adresse : 6, place Gustave Rivet, 38000 Grenoble.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION AU BODACC Aux termes d'un acte sous seing privé conclu à Grenoble 38 en date du 25 mai 2018, déposé au greffe du tribunal de commerce de Grenoble, le 31/05/2018, les sociétés ORIADE NOVIALE et MEDI BIO, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société MEDI BIO par la société ORIADE NOVIALE, régi par les articles L.236-1 et suivants du Code de commerce, aux termes duquel la société MEDI BIO ferait apport à la société ORIADE NOVIALE de la totalité de son actif contre la prise en charge de la totalité de son passif, évalués comme suit : -L'actif apporté s'élevant à 21.090.619 € et le passif pris en charge s'élevant à 3.590.619 € l'actif net apporté par la société MEDI BIO s'établit à un montant de 17.500.000 €, La fusion prendrait effet rétroactivement à compter du 1er janvier 2018. Le rapport d'échange a été conventionnellement arrêté entre les parties comme suit : 40.826 actions de préférence " API " (arrondi) MEDI BIO ouvre droit à 1 part sociale ORIADE NOVIALE et 39,69 actions de préférence " P " (arrondi) MEDI BIO ouvre droit à 1 part sociale ORIADE NOVIALE. En vue de rémunérer les apports effectués par la société MEDI BIO, la société ORIADE NOVIALE procèderait donc à une augmentation de capital d'un montant total de 8.096 €, par l'émission de 22 parts nouvelles parts sociales nouvelles d'un montant de 368 € chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion globale de 12.565,16 €..